

QUALIOPI

Une certification de process obligatoire

Au 1^{er} janvier 2022, la certification selon le [Référentiel National de Qualité \(RNQ\) QUALIOPI](#) est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences **qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.**

La marque **QUALIOPI** concerne tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants, dispensant des actions :

- De formation ;
- De bilans de compétences ;
- Permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE);
- De formation par apprentissage (CFA).

Comment obtenir la marque ?

Pour obtenir la marque **QUALIOPI**, les prestataires d'actions concourant au développement des compétences doivent :

- formuler une demande de certification auprès d'un organisme certificateur, présent sur [cette liste](#).
- signer un contrat avec un organisme de certification ;
- se soumettre à un audit initial, puis un audit de surveillance à plus ou moins 18 mois, enfin à un audit de renouvellement au bout de 3 ans.

ETAPES TYPES DE LA CERTIFICATION

1. Prendre connaissance du référentiel
2. Faire un audit/test d'évaluation
3. Définir un plan d'action pour la mise en conformité du système
4. Choisir un certificateur et planifier l'audit de certification
5. Mettre à jour les procédures et documents
6. Tester l'organisation
7. Sensibiliser l'ensemble du personnel
8. Réaliser l'audit de certification
9. Communiquer sur la certification

ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION

QA Audits Services vous accompagne dans la certification

- Accompagnement complet ou ciblé
- **Accompagnement adapté aux spécificités de votre activité**
- Mise à disposition d'outils (trames de procédures ou documents répondants aux exigences du référentiel)
- **Accompagnement individualisé en présentiel et/ou en distanciel via divers outils.**
- Accompagnement par un auditeur certifié pour les audits de fournisseurs de prestations de formation

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- ✓ **Test d'autoévaluation**
- ✓ **Sessions de Présentation du référentiel**
- ✓ **Audit d'évaluation**
- ✓ **Elaboration d'un plan d'action adapté à votre activité**
- ✓ **Aide à la sélection de l'organisme certificateur**
- ✓ **Support tout au long de la démarche et Suivi du plan d'action**
- ✓ **Aide à la création des documents et outils (mise à disposition de trames)**
- ✓ **Audit de préparation à blanc**
- ✓ **Sensibilisation du personnel**
- ✓ **Participation à l'audit de certification et aide à la levée des non-conformités éventuelles**

Nos tarifs dependent de la complexité de la mission et de ses modalités.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus:

Anne-Marie ARONICA, QA Audits Services

 06 30 74 74 69

 am.aronica@qa-as.fr

18 ans d'expérience dans la qualité au sein d'un organisme prestataires d'actions de formation et au service d'industriels de l'agroalimentaire

Auditrice tierce partie selon des référentiels produits ou services

- ❖ Norme AO ECS Sans gluten,
- ❖ Agriculture Biologique,
- ❖ Référentiels clients...
- ❖ Qualiopi - Organisme de formation

www.qa-audits-services.fr